COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 JANVIER 2021

<u>Présents</u>: AMIEL alexandra, AYGLON Sylvie, BALMES Eric, BLOT Olivier, BONNAURE Véronique, BOYER Maxence, DAYRE Michel, DELEUZE Stéphanie, DUCROS Loïc, FORGET André, GARREL Eric, THIBON Jean-Francois, THIBON Valentin.

Excusés : DALZON Mathias, MAGNIN Julien

Pouvoirs: DALZON Mathias à DUCROS Loïc

Secrétaire de séance : GARREL Eric

Ordre du Jour:

- 1. SDE07: Travaux d'enfouissement Les Denailles, travaux supplémentaires Chemin du Bel Air
- 2. Travaux : Construction socle Croix du Bel Air, réparation d'un mur endommagé
- 3. Passage piétons et marquages traversée de Maisonneuve
- 4. Voirie: Réfection du chemin du Christoulas, réparation Pont de Goularade
- 5. Information sur l'école (fonctionnement RPI, transport)
- 6. Organisation accueil en mairie- Organisation du secrétariat
- 7. Urbanisme- problèmes d'application PLUI sur la commune
- 8. Acquisition de terrain par la commune
- 9. Point sur les demandes pour le Magnaou
- 10. Schéma vélo
- 11. Rapport du SICTOBA
- 12. Demande de subvention
- 13. Consultation pour l'organisation d'évènements sportifs (Trail, Rallye)
- 14. Association pour la MARPA Beaulieu- Désignation des représentants de la commune
- 15. Points des commissions et groupes de travail
- 16. Questions diverses

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Information et Organisation sur les centres de vaccination COVID

Le conseil municipal entérine le compte rendu du conseil municipal précèdent.

1 SDEO7

Travaux d'enfouissement Les DENAILLES . Le devis supplémentaire nécessaire pour l'enfouissement des réseaux jusqu'au bas du chemin du Bel Air d 'un montant de 4191.12€ttc est accepté à l'unanimité.

2 TRAVAUX

CONSTRUCTION DU SOCLE DE LA CROIX DU BEL AIR.

Pour le vote de cette délibération Loïc Ducros et Sylvie Ayglon quittent la salle du conseil.

Le devis de la construction du socle pour un montant de 1680€ TTC établi par la SARL DUCROS et Fils est accepté à l'unanimité.

Les pierres stockées près du cimetière seront réutilisées pour cette construction.

Les riverains ont donné leur accord pour l'implantation du socle légèrement plus en retrait.

REFECTION DU MUR D'ACCOTEMENT SUR LA RD208 LONGEANT LA PROPRIETE DE Mr SUBERCAZE

Le devis de réfection du mur d'accotement sur la RD 208 longeant la propriété de Mr SUBERCAZE d'un montant de 2928€ TTC est adopté par le conseil municipal (Loïc Ducros et Sylvie Ayglon avaient déjà quitté la salle).

3 CREATION DE PASSAGES PIETONS ET MARQUAGES DE LA TRAVERSEE DU HAMEAU DE MAISONNEUVE

Jean François Thibon rappelle sa volonté à l'ensemble du conseil municipal d'améliorer la sécurité des piétons notamment dans la traversée de Maisonneuve en leur proposant la création de deux nouveaux passages piétons ainsi que la rénovation des marquages au sol existants sur la RD104.

Le devis accepté à l'unanimité de la société CEVENNES MARQUAGE, est celui du marquage par enduit à froid avec billes de verres beaucoup plus résistant au fort trafic routier que la peinture traditionnelle pour un montant de 1643,78€ TTC

4 VOIRIE.

La volonté de ne plus laisser la voirie se dégrader comme cela a pu être le cas jusqu'à maintenant, a été exprimée par Monsieur le Maire et partagée par l'ensemble du conseil municipal.

Ainsi sera demandé à l'entreprise intervenant **CHEMIN DU CHRISTOULAS** d'établir les devis nécessaires.

Au niveau du **PONT DE GOULARADE** il faut établir avec précision la solution adéquate à la bonne évacuation des eaux et effectuer le chiffrage du montant des travaux pour la prochaine réunion du conseil municipal.

Il a été adopté à l'unanimité la limitation de tonnage de la route des Martins à partir de la RD104 auxvéhicules de +3t5.

5 INFORMATIONS SUR L'ECOLE DE CHANDOLAS

Jean-François Thibon, Loïc Ducros, Olivier Blot et Michel Dayre ont rencontré, lors de sa visite, l'Inspecteur de l'Education Nationale et l'ont entretenu du fonctionnement du RPI. Celui-ci a confirmé son soutien total en ce qui concerne l'avenir du RPI dans la limite de ses compétences à notre école.

Il est à noter que nous avons la chance d'avoir une équipe pédagogique très professionnelle et très engagée dans le fonctionnement du RPI.

D'autre part, la compétence de la gestion du transport scolaire ayant été confié à la Région, Michel Dayre a contacté celle-ci pour obtenir plus d'informations sur l'organisation.

6 ORGANISATION ACCUEIL EN MAIRIE ET SECRETARIAT

Jean François Thibon et l'équipe municipale souhaitent pouvoir augmenter l'amplitude horaire pour la réception du public. Des propositions seront étudiées avec la secrétaire de Mairie pour une réception plus adaptée à tous.

De plus, nous souhaitons emménager le bureau du maire au premier étage de la mairie inutilisé et ainsi donner un meilleur confort d'accueil et de travail au secrétariat et à l'équipe municipale avec une meilleure utilisation des locaux existants.

7 URBANISME problème d'application PLUI sur la commune

En application des décisions imposées par le nouvel PLUI la commune a été assignée au Tribunal Administratif.

La commune a signé une convention avec un avocat pour la défendre face à cette requête.

8 AQUISITION DE TERRAIN PAR LA COMMUNE

Dans le cadre du projet de rénovation et de mise aux normes de la chèvrerie de la Ferme Des Bois, il y a lieu d'acquérir une parcelle de terrain appartenant à M DELEUZE Jean Luc et Mme DELEUZE Cécile.

Ceux-ci proposent un prix de vente de 5000€.

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité l'acquisition du terrain par la commune.

9 POINT SUR LES DEMANDES POUR LES LOGEMENTS DU MAGNAOU

Des dossiers ont été déposés en Mairie, mais trop peu. Le Maire propose de communiquer à nouveau sur ce dossier.

10 SCHEMA VELO

Jean Francois THIBON et Mathias DALZON ont participé à la réunion d'information et de remise des dossiers de réponse à une enquête de la CDC concernant le schéma vélo sur notre territoire.

Nous avons donc remis pour notre commune un dossier d'analyse concret : le point noir pour notre commune étant la traversée du CHASSEZAC, nous permettant de rejoindre les 3 grands trajets que sont La voie douce, l'Ardéchoise et La grand traversée de L'Ardèche.

Une commission MOBILITE ET TRANSPORTS a été créée par la Communauté Des Communes. Notre référent auprès de la CDC sera Mathias DALZON

11 RAPPORT DU SICTOBA

Loïc DUCROS nous a présenté le rapport d'activité du SICTOBA pour l'année 2019.

Malgré une baisse du chiffre d'affaire dûe à la perte de collecte des campings, les investissements pour le nouveau fonctionnement du traitement et la revalorisation des déchets sont respectés.

La mise en service des nouveaux sites est imminente.

12 DEMANDES DE SUBVENTIONS RECUES EN MAIRIE (ADMR, ASSOCIATIONS)

Vu le contexte sanitaire de l'année 2020 les activités ont été très réduites et aucune subvention n'a été attribuée.

Les demandes reçues et à venir seront à gérer par les différentes commissions nommées en début de mandat.

13 CONSULTATIONS POUR L'ORGANISATION D'EVENEMENTS SPORTIFS

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la traversée de nos chemins lors de l'organisation du TRAIL DES DOLMENS à venir.

Un rallye Automobile devait passer par la route de Bourbouillet mais ce projet a été annulé.

14 ASSOCIATION POUR LA CREATION DE LA MARPA BEAULIEU. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE

La MARPA est une association pour la création de la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie à Beaulieu.

Cette association a pour objet de maintenir dans un environnement connu, à proximité de leurs familles et amis, les personnes âgées vivant sur le territoire. Elle a pour objet l'accueil, l'hébergement et le bien des personnes âgées.

La commune décide d'adhérer à l'association.

Jean Francois Thibon en sera le représentant titulaire pour la commune et son suppléant sera Sylvie AYGLON.

15 POINTS D'ACTIVITES DES DIFFERENTES COMISSIONS

La commission de travail concernant les travaux de la chèvrerie s'est réunie et a rencontré l'architecte pour définir et synthétiser les attentes et les différentes propositions. Les relevés géométriques du terrain ont été réalisés.

La commission de travail sur le projet d'aménagement de la salle polyvalente du Verdal a du mal à faire avancer les décisions essentiellement en raison du retard que prend le projet du Polinno.

16 INFORMATION SUR L'ORGANISATION DES VACCINATIONS ANTI COVID

Eu égard aux difficultés que rencontrent les centres de vaccinations, nous afficherons les différents numéros de téléphone des centres en mairie sans pouvoir actuellement donner plus d'informations.

La séance est levée à 22h49